

# **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

## **PROCES-VERBAL**

**Lundi 24 juin 2024**

La présente assemblée est tenue hors la présence de ses membres. Les membres ont été invités à exercer leur droit de vote exclusivement par correspondance.

### **Ordre du jour détaillé**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 15 juin 2023
3. Approbation des comptes de l'exercice 2023
4. Approbation du rapport de gestion 2023
5. Election du Comité : Président - trésorier - secrétaire
6. Election d'un organe de révision
7. Fixation du montant de la cotisation annuelle

### **Personnes présentes**

#### **Membres du Comité présents :**

Monsieur Cédric Delamadeleine, Président  
Monsieur Nicolas Geiser, Trésorier

#### **Membres du Comité excusés :**

Madame Aurélie Tornare, Secrétaire  
Madame Chantal Good, représentante de la Municipalité  
Monsieur Bogomil Kohlbrenner, représentant du Conseil Communal

#### **1) Ouverture de l'Assemblée, liste de présence**

Le Président, C. Delamadeleine, ouvre l'Assemblée Générale à 17:00 heures dans les locaux de l'association.

Il rappelle que l'assemblée se tient cette année hors la présence des membres et en présence d'un comité restreint.

Les membres ont été invités à exercer leurs droits par correspondance. A cet effet, ils ont reçu par courriel la convocation et un bulletin de vote par correspondance. Le procès-verbal de l'assemblée générale du 15 juin 2023, le rapport de gestion 2023, le rapport du trésorier et les comptes de l'exercice 2023 comprenant le rapport de l'organe de révision ont été mis à disposition des membres sur le site internet de l'association.

Les 503 membres disposaient d'un délai au 24 juin 2024 pour retourner leur bulletin de vote. Dans ce délai, le Président constate que 7 membres ont retourné des bulletins valables.

#### **2) Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 15 juin 2023**

Le procès-verbal a été mis à disposition le site internet de l'association, il est approuvé par 7 votes pour, 0 vote contre, 0 abstention.

**3) Approbation des comptes 2023**

Les comptes de l'exercice 2023 comprenant le rapport de l'organe de révision ont été mis à disposition sur le site internet de l'association, Ils sont approuvés par 7 votes pour, 0 vote contre, 0 abstention.

**4) Approbation du rapport de gestion 2023**

Le rapport de gestion de l'exercice 2023 a été mis à disposition sur le site internet de l'association, Il est approuvé par 7 votes pour, 0 vote contre, 0 abstention.

**5) Election du Comité : Président, Trésorier, Secrétaire**

Les trois membres du comité qui doivent être élus par l'assemblée sont le président, le trésorier et la secrétaire. Monsieur Bogomil Kohlbrenner et Madame Chantal Good sont élus directement par les autorités politiques, à savoir, le Conseil communal, respectivement la Municipalité.

L'assemblée approuve la réélection pour une année supplémentaire de :

- a) C. Delamadeleine, Président, par 7 votes pour, 0 vote contre, 0 abstention
- b) N. Geiser, Trésorier, par 7 votes pour, 0 vote contre, 0 abstention
- c) A. Tornare, Secrétaire, par 7 votes pour, 0 vote contre, 0 abstention.

**6) Election d'un organe de révision**

La société Milleis Audit Sàrl est reconduit dans sa fonction d'organe de révision pour les comptes de l'exercice 2024, par 7 votes pour, 0 vote contre, 0 abstention.

**7) Fixation du montant de la cotisation annuelle**

Le Comité propose de maintenir sans changement la cotisation annuelle à CHF 120.-.

Le montant de la cotisation est accepté par 7 votes pour, 0 vote contre, 0 abstention.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt l'assemblée à 17:10 heures.

**Cédric Delamadeleine**



Le Président

**Nicolas Geiser**



Le Trésorier

Epalinges, le 25 juin 2024

Annexes : - Rapport de gestion  
- Rapport du trésorier

## Rapport de Gestion pour l'année 2023

### 1. Introduction

Mesdames, Messieurs, chers membres,

Au nom du comité, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport de gestion de l'Association d'Accueil de l'Enfance d'Epalinges (AAEE) pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2023. Cette année a été marquée par des progrès notables dans nos activités, des défis en matière de recrutement, et la mise en place de nouvelles initiatives pour répondre aux besoins des enfants à besoins particuliers.

### 2. Composition du Comité

Durant l'année 2023, la composition du comité a été la suivante :

P. Jolliet :	Représentant de la municipalité jusqu'à fin juin 2023
Ch. Good :	Représentante de la municipalité dès juillet 2023
L. Thoreau-Margot :	Représentante du conseil communal
A. Tornare :	Secrétaire
N. Geiser :	Trésorier
C. Delamadeleine :	Président

Au nom du comité, nous tenons à remercier M. Pierre Jolliet qui nous a quitté suite à sa démission de la municipalité de la Commune d'Epalinges. Durant les 15 années passées au sein du comité, M. Jolliet a non seulement exercé ses fonctions avec passion et dévouement, mais il a également œuvré sans relâche pour promouvoir l'accueil de l'enfance au sein de la commune.

Nous souhaitons exprimer notre profonde gratitude à Monsieur Jolliet pour sa vision inspirante et visionnaire et pour son engagement indéfectible en faveur du bien-être des familles et des enfants de la commune. Grâce à sa détermination et à sa persévérance, de nombreuses familles ont pu bénéficier d'un accueil de qualité, favorisant l'épanouissement de leurs enfants et permettant à chacun de concilier les impératifs du monde du travail et les aléas de la vie familiale.

Monsieur Jolliet a su faire de l'accueil collectif et familial une priorité dans notre commune, avec la volonté de créer ou d'agrandir des structures pour répondre aux besoins spécifiques des familles. À son arrivée, au début de l'année 2019, l'association comptait quatre structures d'accueil totalisant 60 places préscolaires et 60 places parascolaires. À ce jour, nous avons la chance d'avoir pu augmenter cette offre à 138 places préscolaires et 352 places parascolaires au sein de cinq structures, sans compter les nombreuses places au sein de l'accueil familial de jour et les projets d'agrandissement du réseau qui vont se concrétiser à très court ou moyen terme.

Tout au long des années, il a su nous soutenir auprès de tous les acteurs du secteur, tant au niveau communal que cantonal, et apporter une réponse constructive à chaque problème en anticipant les besoins de chacun.

### **3. Activités du Comité**

Au cours de l'année 2023, le comité s'est réuni à neuf reprises pour diriger l'association vers ses principaux objectifs :

#### **Site de Bois-Murat**

Les travaux de construction sur le site de Bois-Murat ont progressé, entraînant la nécessité de maintenir les locaux provisoires pour la Trottnette dans la salle de quartier. Les demandes d'accueil étant toujours en augmentation, nous avons dû dès la rentrée scolaire d'août 2023, aménager un nouveau lieu d'accueil provisoire dans l'appartement vacant situé dans le bâtiment F du site de Bois-Murat. Ainsi, nous avons pu combler la grande majorité des besoins des familles.

#### **Personnel pédagogique**

La pénurie de personnel compétent et motivé, notamment due à la croissance rapide des lieux d'accueil dans le canton, représente un défi majeur. Pour attirer les candidats, l'association met en place des conditions de travail attrayantes, axées sur la qualité et le bien-être au travail, tout en restant à l'écoute des besoins individuels. L'adhésion à la Convention Collective Cantonale de Travail (CCCT) dès le 1er janvier 2019 a également permis d'assurer des conditions de travail conformes aux attentes du personnel.

La formation interne constitue une solution essentielle pour répondre à cette situation difficile. L'association accueille de nombreux apprentis, proposant un programme d'apprentissage structuré sur trois ans, et engage environ cinq apprentis par an. Ainsi, l'association compte en permanence entre 15 et 20 apprentis. Lorsque les conditions le permettent, nous intégrons dans nos structures les apprentis ayant obtenu leur CFC. De plus, plusieurs personnes bénéficient d'un aménagement de leur temps de travail pour leur permettre de poursuivre une formation secondaire ou tertiaire en emploi.

#### **Coordination de l'Inclusion**

En septembre 2023, l'AAEE a engagé une coordinatrice à l'inclusion pour s'assurer que les besoins des enfants à besoins particuliers soient pris en compte. Ce poste vise à promouvoir l'inclusion de ces enfants dans nos différentes structures et à fournir un soutien supplémentaire aux équipes éducatives et aux familles.

### **4. Objectifs Principaux pour 2024**

#### **Site de Bois-Murat**

Les travaux sur le site de Bois-Murat seront finalisés à l'été 2024. À ce moment-là, la Trottnette emménagera dans ses nouveaux locaux pour la rentrée scolaire 2024 et augmentera sa capacité d'accueil à 96 places. Cette transition permettra de regrouper tous les enfants sur un seul et même site et de rendre les locaux provisoirement utilisés à leur destination initiale, optimisant ainsi l'espace disponible et améliorant la cohérence des activités d'accueil.

#### **Création d'une nouvelle UAPE au Village**

Une nouvelle structure d'accueil parascolaire (UAPE) devrait ouvrir ses portes à la rentrée 2025. Le comité surveille de près les négociations en cours entre la commune d'Epalinges et le propriétaire des futurs bâtiments, ainsi que l'avancement des travaux du chantier, situé à proximité du collège du village. Cette nouvelle structure renforcera notre capacité d'accueil et répondra à la demande croissante des familles de la région. Elle permettra également la suppression de nombreux transports nécessaire actuellement.

### **Extension de la Pépinière**

L'agrandissement de la capacité d'accueil de la Pépinière est une priorité, en réponse à une demande croissante. Un projet est en cours mais l'agrandissement devrait être effectif qu'en 2026.

### **Administration**

La libération des locaux de la Trottinette situés dans le bâtiment E de Bois-Murat permettra d'aménager des espaces administratifs regroupant tout le personnel administratif ainsi que la direction générale en un seul endroit. Cette configuration facilitera les échanges, améliorera la collaboration et répondra efficacement aux besoins de gestion de l'association.

### **5. Conclusion**

En conclusion, je tiens à exprimer ma gratitude envers l'ensemble du personnel et du comité pour leur engagement continu au cours de l'année 2023. Malgré les défis rencontrés, notamment le recrutement du personnel, l'association a continué de fournir des services de qualité aux familles de la commune. Nous restons confiants dans notre capacité à réaliser nos objectifs pour 2024.

Au nom du comité :

C. Delamadeleine  
Le Président



Epalinges, le 13 mai 2024

## RAPPORT DU TRESORIER POUR L'EXERCICE 2023

### 1. Introduction

Mesdames, Messieurs,

Durant l'exercice 2023, nous avons maintenu une gestion rigoureuse pour maintenir les charges afin d'assurer un équilibre financier positif. Ce document vous offre un aperçu approfondi de notre situation financière actuelle, des sources de financement et de la répartition des charges.

### 2. Bilan au 31 décembre 2023

Le bilan de l'AAEE au 31 décembre 2023 présente une image complète de la structure financière de l'association.

- **Actif** : Les liquidités s'élèvent à CHF937'100.21, assurant une base solide pour nos besoins quotidiens. Les débiteurs, actifs transitoires et titres représentent un total de CHF 1'493'942.25. Les immobilisations, comprenant principalement les aménagements des locaux, équipements informatiques et logiciels, sont complètement amortis, ils figurent au bilan pour un total de CHF 7.-
- **Passif** : Les créanciers et passifs transitoires totalisent CHF1'977'755.27. La provision pour pertes sur débiteurs est maintenue à un niveau prudent de CHF 18'700.-, tandis que la provision pour l'agrandissement des structures demeure à CHF 270'000.-.
- **Capital de l'association** : La somme du capital au 31 décembre 2023 est de CHF164'594.19, représentant la stabilité financière et la santé économique de notre association.

### 3. Compte de Pertes et Profits

Le compte de pertes et profits de l'exercice 2023 présente une vue détaillée de nos sources de revenus et de la distribution des charges.

- **Total des produits** : Nos produits s'élèvent à CHF 10'046'667.38, en augmentation par rapport aux CHF 9'675'654.58 CHF de 2022. Les principales sources sont :
  - **Contribution parentale** : CHF 5'124'185.58. Ce montant représente l'ensemble des montants payé par les familles pour la prise en charge de leurs enfants, les frais de repas et la cotisation annuelle.

- **Subvention communale** : CHF 2'810'164.90. Cela comprend les subventions directes pour les frais de fonctionnement, les loyers des locaux communaux, et les coûts liés au transport des enfants entre les différents sites.
- **Subvention cantonale** : CHF 2'061'116.30. La majorité de cette subvention est basées sur les charges salariales du personnel pédagogique. Elle est complétée par une subvention destinée à la formation de CHF 31'500.- et le solde de CHF 108'344.90 a permis une réduction de 20% de la facture du mois de novembre 2023 de chacune des familles bénéficiant d'une prise en charge.
- **Dons et aides** : CHF 50'500.00 reçus de la Loterie Romande, ont permis de financer des projets d'aménagements pour trois de nos structures.
- **Total des charges** : Nos charges totales se chiffrent à CHF 10'037'008.08, en augmentation par rapport aux CHF 9'669'635.77 de 2022. Voici les principales catégories :
  - **Salaires, charges sociales et frais de personnel** : CHF 7'754'303.86, soit 77 % de nos charges. Cette part significative reflète notre engagement envers un personnel qualifié et motivé.
  - **Alimentation** : CHF 905'175.45, en hausse par rapport à l'année précédente, en raison du nombre croissant d'enfants accueillis durant les repas.
  - **Frais de nettoyage** : CHF 438'989.40 CHF, incluant les coûts du personnel d'intendance du Jars'din.
  - **Frais de bureau, téléphones, et ports** : CHF 68'885.11. Ces frais couvrent nos besoins opérationnels essentiels.
  - **Frais informatiques** : CHF 30'231.25, pour le maintien et l'amélioration de nos systèmes numériques.
  - **Loyers et charges** : CHF 507'888.85, couvrant principalement les locaux communaux.

## 5. Conclusion

L'exercice 2023 s'est clôturé sur une note positive, grâce à une gestion financière rigoureuse et à un engagement envers la qualité des services. Le bénéfice net de l'exercice s'élève à CHF 9'659.30.

Fait à Epalinges, le 7 mai 2024

Nicolas Geiser  
Trésorier

